SERVICE TELEGRAPHIQUE

ETATS-UNIS

L'émeute de Cincinnati

Cincinnati, 1—Depuis le dernier rapport, 4 nouveaux décès ont eu lieu à l'hôpital. Ce sont ceux de Fred Beckenhorst, Levy Simmons, Chs. Miller, et W. Nichols. Le nombre des morts et des blessés ne sera jamais connu exactement, car beaucoup ont été amenés à leurs domiciles par des amis. A minuit il y avait à l'hôpital 41 morts et blessés. On pense qu'il y a la moitié plus de blessés que ce nombre l'indique.

Il a été décidé de faire un emprunt de $100,000, remboursable par la ville pour augmenter la police de 2000 hommes.

La nuit a été très tranquille.

CANADA

Québec, 1—On dit que les assises, en cette ville, seront présidées par l'honorable juge Johnson, de Montréal.

Les assises, à Montmagny, se sont terminées samedi. Carrier, accusé d'homicide a été acquitté. Il était défendu par M. L. P. Pelletier, avocat de cette ville.

Calgary, 1— Jesse Williams a été pendu hier en expiation du meurtre de James Adams, le 8 février. Le condamné passa la nuit en compagnie du prêtre.

EUROPE

Londres, 1 — Une dépêche de Khartoum dit: "Nous attendons chaque jour l'arrivée des troupes anglaises, Nous ne pouvons pas croire que le gouvernement anglais nous abandonne. Notre existence dépend de la Grande-Bretagne."

PETITES NOTES

Le fleuve continue à monter à Montréal.

Le débat sur l'adresse se continue à la législature de Quebec.

La législature provinciale du Nouveau-Brunswick a été prorogée hier après-midi.

Les dépêches disent que Kartoum est menacé par les troupes d'Osman Digma. Les Anglais demandent des secours.

L'honorable J. Stevenson, premier orateur de la législature d'Ontario, 1867, est mort, hier, à Napanee.

On estime que dans les émeutes qui ont eu lieu à Cincinnati soixante-et-quinze personnes ont été tuées et cent cinquante blessées.

CUEILLETTES DU REPORTER

Assemblée des membres de la Societé Saint-Pierre, ce soir.

Un grand nombre de patineurs ont visité le pavillon royal, hier soir.

Le nombre des visiteurs au musée geologique augmente tous les jours.

Plusieurs agents étrangers de police secrète sont arrivés à Ottawa, hier soir.

Le comité d'évaluation du conseil s'est assemblé, hier soir, à l'hôtel de ville.

Le *Dime Museum* continue toujours à attirer une foule considérable de spectateurs. Le chant en français et en anglais est très beau.

La séance d'hier aux assises criminelles du comté de Carleton a été occupée par la cause de la compagnie *Union Forwarding vs* Eddy.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Woodcock, marchand de chapeaux et modes pour dames, a l'ancienne place Chisholm.

Dimanche après midi, à l'église Saint-Joseph, madame Reniger abjurait le protestantisme. Les parrain et marraine étaient M. Victor Laporte et madame C. Prud'homme.

La compagnie dramatique, *The Silver King*, de New-York, a joué à l'Opéra, hier soir, devant un nombreux auditoire composé de l'élite d'Ottawa Il y a eu représentation aussi cette après-midi.

A l'occasion de son déménagement au 1er mai prochain au numéro 177 rue Rideau, M. Pierre Laporte, barbier, remercie ses pratiques de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'à ce jour, et les invite à le suivre à son nouveau poste considérablement agrandi.

L'élection des officiers de la Société Saint-Georges pour l'année courante a eu lieu hier soir comme suit: Président, M E C Barber; 1er vice président, M l'échevin Cox; 2me vice président, M. Chatfield; trésorier, M Mills, secrétaire, M Lightfoot; assistant-tresorier, M Adams.

Les mères ne connaissent pas—Combien d'enfants sont punis pour être maussades, désobéissants et indifférents aux remontrances ou récompenses, simplement parce qu'ils sont en mauvaise santé! Une dame disait un jour au sujet d'un enfant de cette sorte: "Les mères devraient savoir que si elles donnaient aux jeunes enfants de légères doses de Amers de houblon pendant deux ou trois semaines, les enfants seraient tout au gré des parents.

UNE ADRESSE

Les amis et anciens compagnons de travail de M. Alexander Jacques, autrefois du *Citizen*, et maintenant agent général pour le cirque Forepaug, ont profité de son passage à Ottawa pour lui témoigner leur estime. Lundi dernier ils lui ont présenté avant son départ pour Philadelphie, une bourse assez ronde accompagnée de l'adresse suivante:

Alex Jacques, écr,

Les soussignés, avant votre départ d'Ottawa pour votre tournée d'été comme agent du cirque Forepaug, désirent vous présenter un témoignage de leur estime. Nous avons l'avantage de vous connaître depuis plusieurs années et votre absence se fera vivement sentir parmi nous dans le cours de l'été, surtout à l'occasion des courses, jeux athlétiques, etc., qui se préparent. Mais nous espérons qu'après un voyage heureux vous nous reviendrez l'automne prochain plein de vigueur et de santé.

Signé: MM T C Bates, Dr P St-Jean, J C Rogers, J R Esmonde, S Ebbs, Jacques Dufresne, C R Wright, R St-George, George St-George, H McGarr, E E St-George, J J Burrows, G McGillicuddy, H Grant, F Satchell, W Ready, F Frennan, Jos Mantha (North Bay, Ont.), Jos Drolet, Israel Moreau, John Graham, Hugh Alexander, James Murphy, A Taylor, John McPyke, Adrien Chevrier, J H Spencer, R Mc lon, C Satchell, A B Macdonald, R Latimer, P Buckley, John Huckell, R Ingliss, C Adesson, George Nicholson, J B Mackenzie, N Pagé, C S Shaw, Capt. W O McKay, Capt. W McCaffrey, E W Hillman, M A Mathews, Jas Daniels, F Daniels, échevin W E Brown, J Stringher, C Corneil, Sam Ruel, Wm Slattery, D Dubé, C S Stratton, Ed Chateauvert.

LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

Samedi soir, à la salle des Promotions de l'Université Laval, la section française de la Société Royale du Canada a eu une réunion sous la présidence de M. Marchand, député de Saint-Jean. Après des discours de l'honorable P. J. O Chauveau et du Dr Sterry Hunt, est venue la lecture de plusieurs manuscrits.

M. Legendre a dit la légende du célèbre voyageur Cadieux, poésie de Louis Fréchette. L'abbé Tanguay a lu une étude biographique sur la famille de Catalogne qui fut un arpenteur fameux sous la domination française.

M. Marchand a lu une satire: les *Travers de l'époque.*

M. Chauveou a donné les prémisses d'un poème religieux en l'honneur du *Sacré Cœur* qui aura neuf chants. M. Lemay a lu un extrait de *Sougraine.* M. Legendre a demandé à recevoir dans notre langue une foule de pittoresques locutions canadiennes.

M. Sulte a clos la séance par une improvisation sur l'importance qu'il y a pour les gouvernements de conserver et faire copier nos vieux manuscrits.

La section s'est réunie de nouveau mardi matin au bureau de l'instruction publique Un manuscrit de M. George Lemay, étudiant en droit, intitulé: *Fantaisies littéraires* a été soumis à l'examen.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]

Ottawa, 2 avril 1884.

John Smith, accusé de tenir une maison de désordre sur la rue William, est condamné à $20 d'amende et $2 de frais ou trois semaines de prison.

Rose Deault, même offense, même pénalité.

Xavier Poulin, arrêté pour aliénation mentale, est envoyé en prison pour subir un examen medical.

—Faites l'essai de la VALERIA. C'est la meilleure pommade contre la chute des cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Susse

DÉCES.

A Ottawa, le 1er avril, à l'âge de 9 mois et dix jours, Joseph-Napoléon-Raoul, enfant de F. X. Desormeaux.

Les funérailles auront lieu demain, à 4 30 p.m. Le convoi partira de la demeure de son père, No. 157 rue King.

Parents et amis sont priés d'y assister.

AVIS SPECIAUX

Battle Creek, Mich, 31 jan. 1878.

Messieurs — Ayant souffert pendant un certain nombre d'années d'indigestion et de débilité générale; suivant l'avis de mon médecin je me suis servi d'Amers de houblon et je dois dire qu'ils m'ont donné un soulagement presqu'immédiat. Je suis heureux de pouvoir donner ce temoignage en leur faveur.

THOS G. KNOX,

Sirop des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Un défi—Il s'agit ni plus ni moins que de savoir quel est le restaurant le plus populaire d'Ottawa. Les voyageurs de commerce, les visiteurs à Ottawa pendant les sessions soutiennent tous que c'est le restaurant Iroquois tenu par M. G. Gratton en face de la gare Union, aux Chaudières. Cette opinion est partagée aussi par la masse des citovens d'Ottawa, et M. Gratton la mérite bien, car son restaurant est certainement un des mieux tenus d'Ottawa. Les vins, liqueurs, cigares, etc., y sont de première qualité.

OTTAWA, ONT., 10 Juillet 1880

Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Elexir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Servez vos Intérêts

Montres et Bijouteries de toute qualité

Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle.

Reparations garanties.

Verres de montres, 10c.

HENRY NOREZ,

30 RUE RIDEAU,

Porte voisine du London Chop House, près du pont.

2 avril 1884 6m

FONDS

DE

BANQUEROUTE

DE

Modes ET DE **Chapeaux**

DE

CHISHOLM & CIE

39 rue Sparks

Le soussigné ayant acheté ce magnifique fonds de commerce à un prix très bas, on commencera la vente à un énorme sacrifice,

Jeudi matin, à 10 hrs

Conditions strictement comptant

A. WOODCOCK,

Le parfait Modiste.

1er avril 1884 1an

M. A. DONALDSON

vient d'ouvrir, à Ottawa, 126 rue Gathcart, une fabrique de

Farine préparée de première qualité

Cette célèbre farine préparée est un article sans rival pour donner une pâte des plus nourrissantes et des plus saines.

Les ménagères feront une économie de de 20 pour cent en s'en servant pour leurs patisseries, parcequ'il faut moins de beurre et d'œufs.

Demandez la à votre épicier.

Ottawa, 31 mars 1884 3m

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Approvisionnements des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de JEUDI, le 1er MAI, 1884, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épiceries, munitions, ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages à Régina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, et de l'attacher à leurs soumissions, car sans cela elles ne recevront aucune considération.

La soumission pour le bœuf doit former une soumission distincte; s'il y est mentionné aucun autre article elle ne sera pas reçue.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce Département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.]

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages.

Dept. des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 19 mars, 1884.

SOUMISSIONS.

DES soumissions cachetées, portant la suscription "Provisions et Eclairage pour la Police à cheval," et adressées à l'Honorable Président de Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de Jeudi, le 1er Mai.

Des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus quant aux articles et les qualités requises, seront fournies par le soussigné.

On ne recevra que les soumissons qui seront faites sur ces formules imprimées.

Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publiront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,
Contrôleur.

Ottawa, 17 Mars 1884

AVIS

LE soussigné recevra jusqu'au Mardi, 8 Avril prochain, des soumissions de la part de ceux qui désireront obtenir le privilège du passage d'eau sur la rivière Ottawa, entre le village de Saint-Thomas d'Alfred dans le comté de Prescott, province d'Ontario, et Montebello, dans le comté d'Ottawa, Province de Québec, sujet aux règlements approuvés par arrêté du Conseil le 3 Mars courant, et dont on peut obtenir des copies en en faisant la demande au soussigné, ou à M. Battle, Ecr., Percepteur du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

Chaque soumission doit être accompagnée par un chèque accepté par une banque faisant affaire dans la cité d'Ottawa, equivalant à la moitié du contrat pour une année. Au cas où la soumission serait acceptée ce chèque sera déposé en accompte sur le loyer de la première année. Les chèques accompagnant les soumissions qui seront rejetées seront remis; mais si la soumission est retirée le montant sera cofisqué.

E. MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Département du Revenu de l'Intérieur.
Ottawa, Mars 14, 1884.

CONSOMPTION GUERIE

Un vieux médecin, retiré de la pratique, ayant obtenu d'un missionnaire des Indes Occidentales la recette pour la composition d'un remede végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consomption, des Bronches, Catarrhe, de l'asthme et de toutes les maladies de la gorge et des poumons, aussi un remède sûr et radical pour la débilité générale et toutes les maladies nerveuses, après en avoir éprouvé les merveilleux effets de guérison dans des milliers de cas, sent qu'il est de son devoir de le faire connaître à ceux qui souffrent. La recette avec les directions complètes pour la préparer et obtenir de bons résultats sera envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande. Adressez avec timbre poste et nommant ce journal, au Dr J. C. RAYMOND, 164 rue Washington, Brooklyn, N. Y.

31 jan. 84 1 an

Harmoniums, | **PIANOS,**

UXBRIDGE ET THOMAS. WILLIAMS DE TORONTO.

A VENDRE,

CONDITIONS TRES FACILES.

R. W. MARTIN & SON,

36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU

Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, a

$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une commution de **$1.25 à $3.50 par acre** se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Des paiements peuvent être faits en débentures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER,
Secretaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

Grande Vente à Sacrifice

— DE —

PORCELAINES, VAISSELLE

ET VERRERIE

Tout doit etre vendu au prix coutant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,

Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884 1an

NOUVELLE MANUFACTURE DE

BIJOUTERIES

Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèverie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'Oreilles, Anneaux, Epingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tourt ouvrages garanti et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET,
Propriétaire

2 fév. 84

AMERS CANADIENS

Ce trésor des Dyspeptiques guerit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou proitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes.

DIPHTHERINE

— OU —

ANTI-DIPHTHERITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consomption ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE!

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Préparé par le

DR N. LACERTE,

LEVIS, P. Q.

Prix: 50 cts., la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens.

EN DEPOT CHEZ

ELZEAR ALARIE,

71 Rue Bolton, Ottawa.

4 janvier 1884 6m.

AUX CHARRETIERS

Des soumissions adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour chevaux" seront reçues jusqu'au 15 Avril prochain, pour fournir des chevaux et conducteurs wagons et chariots, requis pour l'arrosage des rues, et le transport du bois pour l'année courante.

On peut voir les conditions du contrat en s'adressant au bureau de l'Ingénieur de la cité.

La corporation ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT SURTEES,
Ingénieur.

Bureau de l'Ingénieur de la cité, Hôtel de ville, Ottawa, 21 Mars, 1884.

ENCAN PUBLIC

MAISONS DE VALEUR

Suite de MAISONS en Briques

SUR LA RUE CLARENCE.

Seront offertes séparément ou réunies.

J'ai reçu instruction de vendre à l'encan sur les lieux, rue Clarence, les quatres excellentes maisons en brique, connues sous le nom de Terrasse Mansdan, rue Clarence.

Le Mardi, 1er Avril prochain,

A midi.

Conditions faciles qui seront annoncées le jour de la vente ou données à ceux qui en feront la demande au bureau du soussigné.

L. C. W. MacCUAIG.

7 mars

L. A. Olivier

AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Egleson, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER

Ottawa, 3 janvier 1883. 1an

AVIS

AVIS PUPLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROSSEAU,
Avocats des requérants.

Montréal, 14 novembre 1883.

Examens du Service Civil

LES prochains examens des aspirants au service civil commenceront MARDI, le 13e jour de mai, et les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1er avril; les formules nécessaires seront alors expédiées et devront être renvoyées, dûment remplies, avant le 15. Ces examens auront lieu dans les cités de Charlottetown, Halifax, Saint-Jean, N. B., Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London Winnipeg et Victoria, C. B, en conformité de l'article 6 de l'Acte du Service Civil du Canada, 1882.

L'examen pour avancement commencera lundi, le 19e jour de mai, et les candidats éligibles devront donner leurs noms aux sous-chefs de leurs divers départements, qui les transmettront au Conseil des Examinateurs.

Par ordre,
P. LESUEUR,
Ex. et Secrétaire S. C.

Ott mars 1884.